

Concours de fleurissement



Concours de fleurissement

Ce sont les villes qui organisent les concours maisons fleuries afin de récompenser les initiatives des habitants pour embellir leur lieu de vie. Le phénomène a commencé dans les années 1900 avec le développement du tourisme, les communes étant en concurrence pour être les plus accueillantes. Les règles du concours sont très simples et ce type d'évènement se passe dans une ambiance conviviale et bon enfant. L'inscription est gratuite dans quelques catégories de fleurissement et réservée aux habitants qu'ils soient propriétaires ou locataires. Le concours des maisons fleuries fait depuis longtemps le bonheur des habitants. C'est une jolie manière de mettre en valeur sa maison, de montrer ses talents de jardinier, sa créativité et de donner une belle image de la bastide. Chaque maison ou balcon fleuri est unique. Fleurir sa maison, son balcon, son pas-de-porte est un moment convivial, un moment de plaisir et peut-être la joie d'être récompensé.

Evelyne Lurde, Aux Plaisirs miélanais, s'implique fortement dans ce projet de fleurissement en commercialisant de nombreuses variétés de plantes fleuries. Elle saura avec le sourire conseiller sa clientèle sur le choix des fleurs.

Mr et Mme Cazes Serna, horticulteurs présents sur le marché hebdomadaire du jeudi, professionnels reconnus, peuvent fournir les participants au concours avec la production de plants issus de leurs serres.

Les deux commerçants acceptent en règlement les bons d'achat offerts par la municipalité pour l'achat de cinq plants aux personnes inscrites au concours.

Une contrainte : les inscriptions seront closes le 10 juillet prochain.



Aux plaisirs miélanais, Evelyne Lure.



Mr Serna, horticulteur



Maisons fleuries.jpg